

Communiqué de presse

6 juillet 2015

Lancement officiel des programmes Massif central pour la période 2014-2020

Ce lundi 6 juillet à Rodez, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Massif central (représentant les 6 conseils régionaux du Massif central) et l'Etat ont présenté les nouveaux programmes Massif central en présence des partenaires institutionnels, associatifs et socioprofessionnels.

Pour la période 2014-2020, deux programmes financiers complémentaires sont mobilisés pour mettre en œuvre la stratégie de développement du Massif central : la **Convention de Massif central** (contrat de plan interrégional réunissant l'Etat, les Régions et les Départements) et le **Programme opérationnel interrégional FEDER Massif central**. Ils appuient les projets en faveur de la préservation des prairies, forêts anciennes ou tourbières ; de l'organisation des PME dans la filière bois, pierre ou mécanique ; du tourisme de pleine nature ; des pratiques et services innovants favorisant l'arrivée et l'intégration de nouvelles populations.

Près de 145 millions d'euros dont 40 millions d'euros de Fonds européen de Développement régional (FEDER) sont mobilisés sur ces actions interrégionales. Le GIP Massif central est la nouvelle autorité de gestion de ces crédits européens. Il s'agit de la seule autorité de gestion de cette nature en France, un symbole fort de la volonté des Régions de travailler conjointement au développement du massif.

Cette opération de lancement s'est effectuée en présence de : Jean-Jack Queyranne, Président du GIP Massif central, Président de la Région Rhône-Alpes ; Martin Malvy, Président de la Région Midi-Pyrénées, René Souchon, Président de la Région Auvergne ; Jean-Claude Gaysot, Vice-Président de la Région Languedoc-Roussillon ; Alain Lagarde, Conseiller régional du Limousin et Jean-Luc Combe, Préfet de l'Aveyron.

Le comité de programmation a permis d'examiner quelques 75 projets déposés en avril, 60 projets ont pu être programmés ce 6 juillet pour un montant d'aide total de 6,4M€ répartis comme suit :

- 2,3M€ FEDER
- 3,3M€ Etat
- 730 000€ Régions
- 100 000€ Départements

Exemples d'actions financées

- **Politiques d'accueil** : 29 territoires du Massif central bénéficient d'un appui à l'ingénierie pour mettre en place une politique d'accueil qui intègre les dimensions économiques, de logement, de qualité de vie de l'attractivité. Outre l'ingénierie, les programmes financent les dépenses de communication, d'organisation de réunion, de prestations d'études ou d'audit liées à l'installation de nouveaux arrivants.

Par exemple : le SMAD des Combrailles, le Pays du Beaujolais, la communauté de commune entre Somme et Loire, le PETR Hautes Terres d'Oc, le Pays Causses Cévennes ou la Communauté d'agglomération du Grand Guéret.

- Coût total des 29 dossiers : 4,5M€

- aide FEDER : 1,7M€
- aide de l'Etat et des Régions : environ 400 000€ chacun

- **Pôles de pleine nature** : deux catégories de pôles ont été sélectionnées
 - Les pôles dits structurés, c'est-à-dire qui disposent d'une stratégie que les programmes de Massif accompagneront jusqu'en 2020 (par exemple le Pilat, les Cheires, les Crêtes du Forez, la Montagne Ardéchoise ou le Mont Aigoual). Ces pôles pourront bénéficier d'une enveloppe maximale de 500 000€ de FEDER chacun.
 - Les pôles dits émergents, que les programmes de Massif accompagnent pendant un an dans la construction de leur stratégie : vallée de la Dordogne, Aubrac, Mont Lozère ou Loire-Forez par exemple

Autres dossiers programmés :

- Préservation de la biodiversité des pelouses sèches (porté par les CEN Auvergne et Allier) : projet de 100 000€ porté par les Conservatoires d'espaces naturel (CEN) Auvergne et Allier et financé à 50% par le FEDER, 20% par l'Etat, 13% par la Région Auvergne, 10% par les Départements.
- Expérimentation des formes innovantes d'accompagnement à la création d'activités sur les territoires du Massif. Projet de 209 000€ porté par le réseau des CREFAD avec le soutien du FEDER (50%) et de l'Etat (18,5%)
- Production et valorisation de références en agriculture biologique pour l'élevage bovin à l'herbe. Projet de 329 000€ porté par le Pôle bio Massif central et un réseau de partenaires dans toutes les régions du Massif central avec le soutien de l'Etat (64%) et des Régions (17%)
- Lancement d'une marque collective des filières porcine et charcuterie de montagne dans le Massif central. Projet de 300 000€ soutenu par l'Etat (42%) et les Régions (8%)

Contacts

C. MARIE

Directrice du GIP Massif central

06.89.68.88.75

G. DEROZIER

Adjointe au Commissaire de massif -CGET

06. 10.79.29.41